

# ESPACE CITOYENS

L'Espace Citoyens est le **portail de la Ville de Chalonnes-sur-Loire** pour la gestion en ligne des services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

*Avec l'Espace Citoyens, planifiez les activités de vos enfants en un clic !*

Accédez à votre compte, inscrivez vos enfants et gérez vos réservations pour tous les services. Sur votre compte en ligne, effectuez toutes vos démarches administratives :

- Suivez l'état de traitement de vos demandes et consultez votre historique ;
- Modifiez vos données personnelles et stockez vos pièces justificatives sur un espace sécurisé ;
- Payez vos factures en ligne ou adhérez au prélèvement automatique.



**Rendez-vous sur :**

<https://www.espace-citoyens.net/espacecitoyenchalonnessurloire>

## – VOS DÉMARCHES –

### 1- CRÉATION DE VOTRE ESPACE PERSONNEL

- **VOUS ÊTES DÉJÀ UTILISATEUR DES SERVICES DE LA VILLE ?**

Votre compte est déjà créé. Vous pouvez vous connecter avec votre identifiant et mot de passe habituel.

Avant de commencer les différentes démarches (inscriptions aux services et réservations), prenez le temps de vérifier votre état civil ainsi que la mise à jour de vos contacts. Vous pouvez en ajouter, mais la suppression n'est pas possible. Pour supprimer un ou des contacts, merci de nous envoyer un mail.

- **NOUVEL UTILISATEUR ?**

Créez votre compte en cliquant sur « Créer mon espace ».



## 2- INSCRIPTIONS AUX SERVICES

- 1** Vous devez vous inscrire aux services concernés : accueil périscolaire et/ou restauration scolaire. *La restauration collective de l'école privée est gérée directement par l'organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC). Merci de ne pas faire d'inscriptions et de réservations sur ce site.*

**Avant de commencer la démarche, munissez-vous des documents administratifs suivants :**

- Numéro d'allocataire CAF/ MSA ;
- Attestation de responsabilité civile individuelle ;
- Copie des vaccins à jour.

*Ces documents sont obligatoires et bloquants au moment de l'inscription, sans eux vous ne pourrez pas continuer la démarche.*

## 3- RÉSERVATIONS

- 2** Réservez, modifiez ou annulez vos réservations aux activités.

*Pour les enfants de l'école privée : les repas doivent être réservés directement auprès de l'école.*

## 4- PRÉLÈVEMENT

- 3** L'adhésion en ligne est automatique et s'appliquera dès la facture de septembre. **Si vous ne souhaitez pas adhérer, veuillez décocher l'option « adhésion compte en ligne ».**

## – VOTRE ESPACE –



- 4 **Consultez vos factures en lignes.**  
Le paiement en ligne s'effectue obligatoirement sur l'Espace Citoyens.
- 5 **Retrouvez tous les membres de votre famille.**  
En sélectionnant un enfant, vous accédez à l'agenda de ses activités.
- 6 **Vous pouvez vérifier les membres existants, ou en créer de nouveaux.**
- 7 **Modifiez vos informations :** adresse, coordonnées...

## – PROBLÈME DE CONNEXION –

**VOUS AVEZ PERDU VOTRE IDENTIFIANT OU MOT DE PASSE ?**

Cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe ».  
Renseignez votre adresse mail et suivez la procédure.